



## **Procès-verbal du samedi 11 septembre 2021 au Paprika (Merci à Zahid et Goud pour leur fidèle accueil)**

**Présents :** Janine et Bruno Burri – J.Maria Borel– Mado Grize –Fabien L'Eplattenier – Doris Bassin-Kahn –Eléonore Dauwalder – Dorottya Karako-Sakr – Danièle Crelier

**Excusés :** Mireille Berthoud.Diserens –Françoise Berger-Vuille – Olivier Vuille – Kurt Ryf

**Démissions :** Mado Grize (présidence) dit qu'à son grand âge il est temps qu'elle prenne sa retraite – Janine et Bruno Burri (comité) qui voudraient passer la main à des gens plus jeunes – Dorottya (secrétariat et comité) pour des raisons professionnelles et familiales.

1. Fabien évoque le décès de Renée Sallin qui a été fidèle à Achema durant de nombreuses années, sœur de Janine et grande amie de Mado. Nous faisons 1 min. de silence afin de la remercier.
2. Mado annonce officiellement sa démission. Elle s'était retirée en fait durant son dernier séjour à Atar, alors que Danièle était présente. Mado dit qu'il valait mieux se retirer d'un coup plutôt que de laisser traîner les choses et qu'il y ait une équivoque. Mado reste à notre disposition si nous avons besoin d'informations, mais elle ne se mêle plus de rien.
3. Danièle raconte comment elle en est arrivée à accepter de s'investir soudain, sans y être préparée. Son attachement de longue date à la Mauritanie ainsi que l'impossibilité morale de lâcher ce qui existait déjà à Achema/Atar et qu'elle venait de connaître l'ont décidée à accepter le poste de présidente, mais par intérim.
4. Danièle et Fabien informent l'assemblée sur la situation actuelle à Atar (voir annexe).
5. Le PV de l'AG 2020 est accepté.
6. Une copie des comptes 2020 est distribuée, Fabien les commente et transmet le rapport des vérificateurs de comptes. Olivier et Françoise s'engagent à rester vérificateurs de comptes pour la prochaine AG, nous les remercions. Fabien tient à remercier la Fiduciaire Fid One qui nous a offert une fois encore le montant de leur facture. Aucune question concernant les comptes qui sont acceptés par l'assemblée.

7. Danièle exprime sa reconnaissance envers Latitude 21 pour la somme de 11200.- qu'ils ont octroyé à Achema afin que nous puissions continuer nos actions. Le rapport annuel de L21 circule. Elle précise que la collaboration avec notre association-sœur Amsae est importante car ce sont ses membres qui peuvent nous aider à mettre en place de nouvelles actions sur le terrain. Concernant AMSAE, voir Annexe.
8. Dorottya demande si les salariés sont sous contrat. Non, aucun d'entre eux n'a de contrat mais Nema a un cahier des charges. Nous nous poserons la question de l'utilité d'en faire à tous lors d'un prochain comité.
9. L'action chèvres est à présent entre les mains de Bilal et Popa qui nous informent chaque fois qu'il y a une nouveauté (mort d'une chèvre, paiement par des bénéficiaires, achat de chèvre, etc...). Comme nous l'avons dit dans notre rapport annuel, ACHEMA et AMSAE ont signé une Convention de partenariat dans lequel il est stipulé que ACHEMA peut reprendre l'Action Chèvres en main dans le cas où les règles de la charte ne sont pas respectées.
10. Nous évoquons les projets d'avenir en débat. Atelier de couture, raccommodage et création ; atelier d'artisanat ; cartes postales... tout ceci à réfléchir sur place avec les gens concernés et selon les besoins, les compétences et les intérêts, toujours dans le but d'autonomie financière à moyen et long terme.
11. Danièle ajoute que L21 demande le détail des salaires, ce qui la pousse à parler du 13<sup>ème</sup> salaire que reçoivent les collègues à Atar, et elle désire que cela soit discuté posément lors d'un comité.

A 15h40 la séance est close.

Petite agape.

Prise de PV : Doris Bassin Kahn

Rédaction : Danièle Crelier

Neuchâtel, le 12 septembre 2021

## **Dernières nouvelles d'Atar**

### **Couscous**

Ces dames rouleuses de couscous ont enfin reçu l'autorisation de devenir une coopérative pour la confection et la vente du « Couscous de Mado » et le règlement leur a été expliqué par Bilal. Etant donné que 3 rouleuses ont dû quitter le groupe pour des raisons familiales et de santé, le groupe de base se donne un temps de réflexion pour la mise en route et la bonne manière de faire fonctionner cette coopérative de façon à ce qu'elle soit active régulièrement.

Nous continuons de mettre une pièce à leur disposition dans la maison ACHEMA et à leur offrir l'eau 1x/mois, jusqu'à ce que leurs comptes leur permettent d'envisager une autonomie complète.

### **Soutien scolaire**

L'école reprend début octobre. Néma s'occupera d'acheter cahiers et stylos. Chaque année il y a une liste d'attente pour les inscriptions. La classe accueille 24 élèves au maximum.

### **Cantine et extension**

Comme vous avez pu le lire dans le dernier rapport annuel, la cantine ACHEMA s'est agrandie d'une extension dans le quartier Château-d'Eau. Plus d'une centaine d'enfants en moyenne, de 1 à 10 ans, bénéficie du soutien alimentaire matin et midi. Environ 35 à la cantine et souvent près de 80 à l'extension.

### **AMSAE**

L'extension est abritée dans un lieu qui nous est prêté. Les membres d'AMSAE, qui savaient qu'il y avait encore pour eux un compte en Suisse, ont désiré prendre cet argent pour construire une pièce dans cette partie du quartier afin, dans un premier temps, d'abriter la cantine de l'extension, puis dans un deuxième temps d'en faire une maison de rencontres pour les jeunes du quartier. Après l'achat d'un terrain tout près du lieu actuel, la construction d'une pièce a débuté et est à ce jour en bonne voie de finition. Avec un point d'eau et des toilettes, ce lieu sera tout à fait adapté et bien situé.

La cuisine continuera de se faire à la cantine et la nourriture à être transportée dans une casserole derrière la moto de Popa. Et une des cuisinières continuera de se déplacer pour tout préparer afin d'accueillir les enfants.

Nous remercions les membres d'AMSAE pour leur engagement et leur grande disponibilité.

Si vous désirez soutenir directement AMSAE :

Banque Cantonale Neuchâteloise 766 / Association ACHEMA 2000 Neuchâtel /  
Compte postal 20-136-4 / IBAN : CH23 0076 6000 1018 6033 7